

L'autorité des parents

Dans cet article sur l'autorité des parents, quelques idées sur la manière d'aider les enfants à faire un bon usage de leur liberté.

3 juil. 2019

Dieu est l'auteur de la vie et sa bonté se manifeste aussi dans son autorité, dont participe toute autorité créée, en particulier, l'autorité pleine d'amour des parents. Certes, l'exercice de l'autorité paternelle n'est pas toujours facile, car elle doit

forcément descendre à des aspects très concrets de la vie quotidienne.

Nous avons tous fait l'expérience qu'à l'heure d'éduquer, « sans règles de comportement et de vie, appliquées au jour le jour, y compris pour les petites choses, on ne forme pas le caractère et on ne prépare pas à affronter les épreuves qui ne manqueront pas à l'avenir » [1].

Cependant, nous savons aussi qu'il n'est pas toujours facile de trouver l'équilibre entre liberté et discipline.

Dans les faits, peut-être parce qu'ils en ont souffert eux-mêmes, beaucoup de parents craignent les conséquences négatives que pourrait entraîner leur volonté d'imposer quelque chose à leurs enfants : par exemple, une détérioration de la paix du foyer, ou le rejet d'une chose bonne en soi.

Le pape Benoît XVI indique la voie d'une solution au dilemme apparent

entre la nécessité d'établir certaines normes et le désir que les enfants les assument librement. Le secret réside dans le fait que « l'éducation ne peut pas faire abstraction du prestige, qui rend crédible l'exercice de l'autorité. Ce prestige est le fruit de l'expérience et de la compétence, mais aussi de l'effort pour avoir une vie cohérente et pour s'impliquer personnellement, comme expression d'un amour authentique » [2].

La lumière de l'autorité

En effet, l'exercice de l'autorité ne peut pas se confondre avec le simple fait de *s'imposer* ou de parvenir à se faire obéir à n'importe quel prix. Celui qui se soumet à une autorité déterminée ne le fait pas tant par peur d'une punition que parce qu'il y voit un point de repère pouvant l'aider à connaître la vérité et le bien des choses, même s'il n'arrive pas toujours à les comprendre. L'autorité

garde un rapport étroit avec la vérité, parce qu'elle la représente.

Dans cette optique, l'autorité possède un sens éminemment positif et apparaît comme un service : c'est une lumière qui oriente celui qui la suit vers la fin recherchée. De fait, du point de vue étymologique, le mot autorité renvoie au verbe latin *augere*, qui signifie faire grandir, se développer. Celui qui reconnaît une autorité adhère surtout aux valeurs ou aux vérités qu'elle représente : « L'éducateur est un témoin de la vérité et du bien » [3], c'est-à-dire quelqu'un qui a déjà découvert et fait sienne la vérité à laquelle nous aspirons tous. Celui qui est éduqué, pour sa part, se fie à l'éducateur : non seulement à ses connaissances mais aussi à sa volonté de l'aider à atteindre ces vérités.

Le rôle des parents

Il est évident que les enfants attendent que leurs parents soient cohérents avec les valeurs qu'ils souhaitent leur transmettre, et qu'ils leur manifestent leur amour.

Comment obtenir l'autorité et le prestige exigés par leur tâche éducative en tant que parents ?

L'autorité possède un fondement naturel et se manifeste spontanément dans les rapports entre parents et enfants : il s'agit plus de la maintenir et de bien l'exercer que de s'inquiéter de l'obtenir.

Cela est clair lorsque les enfants sont encore petits : si la famille est bien unie, les enfants se fient davantage à leurs parents qu'à eux-mêmes.

L'obéissance peut leur coûter, mais ils arrivent à l'encadrer de façon plus ou moins consciente dans un contexte d'amour et d'unité familiale : mes parents veulent mon bien ; ils souhaitent que je sois heureux ; ils me disent qu'ils vont m'aider à l'être.

La désobéissance est alors vécue comme une erreur, un manque de confiance et d'amour.

C'est pourquoi, pour affermir leur autorité, les parents ne doivent rien faire d'autre que d'être vraiment parents : montrer la joie et la beauté de leur vie et manifester dans les œuvres leur amour pour leurs enfants tels qu'ils sont. Cela requiert évidemment qu'ils soient présents au foyer. S'il est vrai que le rythme actuel de vie peut rendre cette présence difficile, il est toutefois important qu'ils passent du temps avec leurs enfants, pour « créer une atmosphère familiale, animée par l'amour et le respect envers Dieu et les hommes » [4].

Par exemple, il vaut la peine de faire un effort, peut-être non négligeable, pour que tous puissent dîner ensemble. C'est une façon magnifique de se connaître

mutuellement, de partager les anecdotes de la journée, si bien que les enfants apprennent, y compris en écoutant leurs parents parler de leur journée, à relativiser avec une touche d'humour les problèmes qui ont pu se présenter.

De plus, cette manière d'agir permet aux parents le moment venu de parler clairement à leurs enfants, en leur indiquant en quoi ils ont bien ou mal agi, ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire et en leur expliquant de manière adaptée à leur âge les motifs qui amènent à agir de telle ou telle façon et, entre autre, l'importance de se comporter comme un enfant de Dieu. *Faite- en sorte que vos enfants apprennent à qualifier leurs actions devant Dieu. Donnez-leur des motifs surnaturels pour qu'ils raisonnent, pour qu'ils se sentent responsables* [5].

L'exemple du Christ peut aussi les aider, lui qui est monté sur l'échafaud de la Croix par amour pour nous, pour nous gagner la liberté. Au fond, exercer l'autorité, c'est offrir aux enfants, dès leur plus jeune âge, les outils dont ils ont besoin pour grandir en tant que personne, le plus important étant l'exemple de leur propre vie. Les enfants voient tout ce que leurs parents font et ont tendance à les imiter.

L'exercice de l'autorité peut se concrétiser en prenant les dispositions nécessaires pour préserver la chaleur du foyer et faciliter que les enfants découvrent qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir.

Dans ce contexte, il est bon de demander très tôt aux enfants des services qui contribuent à créer un climat de préoccupation des uns

pour les autres et de leur donne ainsi des responsabilités : aider à mettre le couvert, consacrer chaque semaine un temps à ranger leurs affaires, ouvrir lorsqu'on sonne à la porte, etc. Ils contribuent par là au bien-être de la famille et c'est bien dans ce sens qu'ils le comprennent.

Il ne s'agit pas de *leur donner des choses à faire*, mais de les aider à comprendre que leur apport au bon fonctionnement de la maison est important et dans une certaine mesure indispensable, parce qu'ils prennent sur eux une partie du travail de leurs parents, ils aident un de leurs frères ou une de leurs sœurs et ils prennent soin de leurs affaires. De la sorte ils apprennent à obéir.

Il ne suffit pas que les parents s'entretiennent avec leurs enfants pour leur faire comprendre leurs erreurs. Tôt ou tard, ils devront les corriger, leur montrer que tout ce

qu'ils font entraîne des conséquences pour eux et pour les autres. Souvent, il suffira d'un seul entretien, affectueux et clair. D'autres fois, cependant, il conviendra d'adopter certaines mesures parce que le repentir ne suffit pas et qu'il faut réparer les dommages.

La punition doit être un moyen de réparer le mal fait : par exemple, faire un petit travail pour payer le remplacement d'un objet cassé. Parfois, la correction devra se prolonger : par exemple, si les résultats scolaires sont mauvais, il peut être opportun de limiter les sorties pendant quelque temps. Dans ce cas, il est important cependant de ne pas perdre de vue qu'il s'agit de fournir aux enfants le temps et les moyens pour faire ce qu'ils doivent faire.

Pour continuer avec l'exemple des mauvaises notes, il serait peu

raisonnable de leur interdire côté les sorties sans éviter qu'ils perdent leur temps ; ou bien de les punir en leur interdisant d'assister à des activités bonnes en soi, comme la pratique d'un sport ou les activités d'un club de jeunes, au seul motif que *ce sont celles-là qui leur plaisent pour de bon.*

Confiance et autorité

Que les enfants comprennent les valeurs que les parents veulent leur transmettre, dans le respect de leur indépendance et de leur spécificité, fait partie de l'autorité. Cela requiert, en premier lieu, que les enfant se sachent aimés inconditionnellement de leurs parents et qu'ils soient en *harmonie* avec eux : qu'ils les connaissent bien et qu'ils aient confiance en eux.

Indiquer clairement ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire serait inutile — et probablement source de conflits permanents — si

l'affection et la confiance faisaient défaut. *On peut parfaitement harmoniser l'autorité paternelle, que l'éducation même requiert, avec un sentiment d'amitié qui exige de se mettre, d'une façon ou d'une autre, au niveau des enfants. Les jeunes — y compris ceux qui semblent les plus rebelles et les plus insociables — désirent toujours ce rapprochement, cette fraternité avec leurs parents [6].*

Au fur et à mesure que les enfants grandissent, l'autorité des parents dépend davantage de ce rapport fondé sur la confiance. Si tous les enfants ont besoin d'être pris au sérieux, les adolescents encore plus. Ils doivent affronter des changements, physiques et psychologiques, qui les déconcertent et les ébranlent.

Tout en ne voulant pas l'admettre, ils cherchent des adultes pouvant leur servir de repère, des personnes ayant

un jugement sûr et vivant en accord avec certaines règles qui leur donnent une stabilité : ce que les adolescents aspirent justement à trouver. À côté de cela, ils perçoivent que personne ne peut se substituer à eux dans cet effort. C'est pourquoi ils ne se limitent pas à accepter sans plus ce que leurs parents leur disent. Sans mettre en cause leur autorité, ils cherchent à mieux comprendre la vérité qui en est le fondement.

Pour ce faire, il est important que les parents leur consacrent le temps nécessaire, sachant provoquer des occasions pour être ensemble, comme par exemple un déplacement seul à seul en voiture, regarder un programme de télévision à la maison, ou bien un événement scolaire. Ils peuvent alors leur parler des sujets qui peuvent le plus les affecter et pour lesquels il est important qu'ils aient des idées claires.

Il ne faut pas s'inquiéter si, parfois, ils semblent se désintéresser de la conversation. Si un parent parle juste comme il faut, sans trop s'appesantir ni vouloir forcer les confidences, ce qu'il dit restera gravé dans l'esprit de leur enfant. Peu importe si, après, le fils ou la fille tient compte ou non du conseil. Ce qui compte c'est qu'ils ont découvert ce que leur père pense sur telle ou telle question, ce qui constituera pour eux un point de repère à l'heure de prendre des décisions personnelles.

Le père ou la mère a montré combien il leur est proche et sa disponibilité pour parler des choses qui les inquiètent. Il a mis en pratique l'enseignement du pape : « Offrir aux autres quelque chose de nous-mêmes, nous donner mutuellement notre temps » [7].

Certaines choses que les parents n'approuvent peut-être pas sont

parfois secondaires et ne justifient pas d'engager un combat alors qu'un simple commentaire peut suffire. Les enfants configurent ainsi leur manière d'être et apprennent à discerner ce qui est important et ce qui ne l'est pas. Ils découvrent que leurs parents ne veulent pas qu'ils soient des *copies* de leur manière d'être, mais tout simplement qu'ils soient heureux, des hommes ou des femmes authentiques. C'est pourquoi les parents ne se mêlent pas de ce qui ne concerne pas leur dignité ou la famille, bien qu'ils s'y intéressent.

Au fond, il s'agit d'avoir confiance dans l'enfant, « d'accepter le risque de la liberté, en étant toujours attentifs à l'aider et à corriger des idées et des décisions erronées. En revanche, ce que nous ne devons jamais faire, c'est de le soutenir dans ses erreurs, de faire semblant que nous ne les avons pas vues ou, ce qui

est pire encore, que nous les partageons » [8].

Faire l'expérience de cette confiance, c'est une invitation à la mériter. Le secret réside dans la confiance : *Que les parents sachent élever les enfants dans un climat de familiarité, qu'ils ne leur donnent jamais l'impression de se méfier, qu'ils leur accordent des libertés et qu'ils leur apprennent à en user sous leur responsabilité personnelle. Il vaut mieux se laisser duper quelquefois : la confiance qu'on met dans les enfants fait qu'ils ont eux-mêmes honte d'avoir abusé et qu'ils se corrigent* [9]. Logiquement, des petits conflits et des tensions se produiront, mais il est possible de les gérer avec joie et sérénité, de sorte que les enfants voient qu'un refus est compatible avec l'affection et comprennent la situation dans laquelle ils se trouvent.

Saint Josémaria a insisté sur ce que la tâche éducative des parents repose sur les deux : le père et la mère. Naturellement, ils ne sont pas seuls dans ce travail. Dieu, qui leur a confié la mission de guider leurs enfants vers le ciel, leur accorde aussi son aide pour qu'ils puissent l'accomplir. C'est pourquoi la vocation des parents comporte l'obligation de prier pour les enfants : s'entretenir avec le Seigneur sur eux, sur leurs vertus et leurs défauts ; l'interroger sur la façon de les aider, lui demander la grâce pour ses enfants et patience pour soi-même. Laisser entre les mains de Dieu le fruit du travail de formation apporte une paix qui se transmet aussi aux autres.

Dans la tâche éducative, comme le rappelait Saint Josémaria, *les conjoints reçoivent une grâce spéciale que confère le sacrement institué par Jésus-Christ (...) Ils doivent*

comprendre l'œuvre surnaturelle qu'impliquent la fondation d'une famille, l'éducation des enfants, le rayonnement chrétien dans la société.
[10]. Agissant avec la grâce humaine, avec douceur et témérité, et confiant les choses au Seigneur, les enfants changeront. En fin de compte, les enfants appartiennent à Dieu.

J.M. Barrio

.....

[1]. Benoît XVI, Audience, 21 janvier 2008.

[2]. *Ibid.*

[3]. *Ibid.*

[4]. Conc. Vatican II, Décl.
Gravissimum Educationis, n° 3.

[5]. Saint Josémaria, notes prises lors d'une réunion publique, 17 novembre 1972.

[6]. *Entretiens*, n° 100.

[7]. Benoît XVI, Homélie, 24 décembre 2012.

[8]. Benoît XVI, Audience, 21 janvier 2008.

[9]. *Entretiens*, n° 100.

[10]. *Ibid.*, n°91

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ch/article/lautorite-
des-parents/](https://dev.opusdei.org/fr-ch/article/lautorite-des-parents/) (6 août 2025)